

La Chausséria.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

Attestation du Rapport financier annuel 2012

Comptes sociaux

Annexe des comptes

Tableau des résultats financiers

Tableau de flux de trésorerie

Le Rapport de Gestion accompagné des Rapports des Commissaires aux Comptes seront publiés le 14 Mai 2013, après le Conseil d'Administration prévu le 10 Mai 2013

Mis en ligne le Mercredi 24 Avril 2013

LA CHAUSSERIA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 830 021 EUROS

SIEGE SOCIAL : 68 Rue de Passy 75016 PARIS

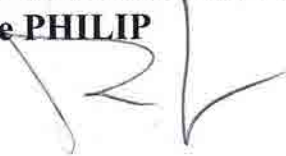
R.C.S. PARIS B 660 800 798

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Janie PHILIP

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Janie PHILIP', written over the printed name.

Désignation de l'entreprise : <u>LA CHAUSSERIA SA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2</u>				
Adresse de l'entreprise <u>68 RUE DE PASSY 75016 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>				
Numéro SIRET* <u>6 6 0 8 0 0 7 9 8 0 0 8 7 9</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 1 2</u>				
		N-1 <u>3 1 1 2 2 0 1 1</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI	3 719 581	2 329 581	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	60 000	39 996	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		20 004	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	382 628	269 083	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY		60 000	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
Créances rattachées à des participations BB		BC				
Autres titres immobilisés BD		BE				
Prêts BF		BG				
Autres immobilisations financières * BH		BI	89 152	89 152		
TOTAL (II) BJ		4 251 361	309 079	3 942 282	2 548 296	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
	CRÉANCES	Marchandises BT	BU	1 531 584	188 106	1 343 478
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 083	1 500	583
	DIVERS	Autres créances (3) BZ	CA	88 276	88 276	5 251
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	CE			
Disponibilités CF	CG	2 204 659		2 204 659	3 383 963	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI	34 716		34 716	
	TOTAL (III) CJ	CK	3 861 318	189 606	3 671 712	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		8 112 679	498 685	7 613 994	7 172 320	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an :	CR	88 276	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		LA CHAUSSERIA SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N -1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	1 830 021	1 830 021	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	294 760	294 760	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	183 003	183 003	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	4 067 026	3 872 901	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	360 328	194 125	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	6 735 138	6 374 810	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	140	205	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	120 712	147 715	
	Dettes fiscales et sociales	DY	669 904	649 580	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	88 100	10	
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC	878 856	797 510		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 613 994	7 172 320		
RENVVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		657 704		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA		Exercice N			Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 043 407	FB	10 638	FC	5 054 045	4 746 393	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ	5 043 407	FK	10 638	FL	5 054 045	4 746 393	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 054 045	4 746 393	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 295 847	1 975 632	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(148 529)	(89 287)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	154 179	144 414	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	916 830	849 523	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	131 446	89 053	
	Salaires et traitements*					FY	1 204 462	1 195 345	
	Charges sociales (10)					FZ	487 671	442 937	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	35 682	33 227
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 035	(2 888)
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 087 623	4 637 956	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(33 578)	108 437	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	148 630	160 746	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	148 630	160 746	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	368	779	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	368	779	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	148 262	159 967	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	114 684	268 404	

Désignation de l'entreprise <u>LA CHAUSSERIA SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	14 211	16 601
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	400 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	14 333	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	428 544	16 601
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 250	675
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 250	675
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	421 294	15 926
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	175 650	90 205
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 631 219	4 923 740
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 270 891	4 729 615
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	360 328	194 125
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (I3)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5

IMMOBILISATIONS

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3			
INCPOR.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	2 389 581	KE		KF	1 390 000					
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO						
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	320 623	KW		KX	75 685					
		Matériel de transport *					KY	43 803	KZ		LA	17 325					
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	9 779					
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ						
	Avances et acomptes						LK	60 000	LL		LM						
	TOTAL III						LN	424 426	LO		LP	102 789					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T					
Autres participations						8U		8V		8W							
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS							
Prêts et autres immobilisations financières						IT	92 272	IU		IV	11 119						
TOTAL IV						LQ	92 272	LR		LS	11 119						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	2 906 279	ØH		ØJ	1 503 908						
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						par virement de poste à poste		1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		3		4	
INCPOR.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		DO		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	3 779 581	IX				
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU	60 152	MM	336 156	MN	336 156	MO				
		Matériel de transport					IV	24 434	MP	36 694	MQ	36 694	MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS	9 779	MT	9 779	MU				
		Emballages récupérables et divers*					IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB				
Avances et acomptes						NC	60 000	ND		NE		NF					
TOTAL III						IY	60 000	NG	84 586	NH	382 629	NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations						IO		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières						I2	14 239	2E	14 239	2F	89 152	2G				
	TOTAL IV						I3	14 239	NJ	14 239	NK	89 152	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	60 000	ØK	98 825	ØL	4 251 362	ØM					

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>LA CHAUSSERIA SA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	33 330	PF	6 666	PG		PH	39 996			
Terrains				PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	295 781	QE	21 535	QF	60 152	QG	257 165			
	Matériel de transport			QH	28 872	QI	7 441	QJ	24 434	QK	11 878			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL		QM	40	QN		QO	40			
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT				
TOTAL III				QU	324 653	QV	29 016	QW	84 586	QX	269 083			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	357 983	ØP	35 682	ØQ	84 586	ØR	309 079			
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonie 1 Différentiel de durée et autres	Colonie 2 Mode dégressif		Colonie 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonie 4 Différentiel de durée et autres	Colonie 5 Mode dégressif		Colonie 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						NY						NZ	
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>LA CHAUSSERIA SA</u> Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7C	7D
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	UK	
	UG	UH	UK		
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UIL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	89 152	UV		UW	89 152				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 082		2 082						
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 000		1 000						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	676		676					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	88 276				88 276				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	29 867								
	TOTAUX			VT	211 053	VU	3 758	VV	177 428		
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	140		140						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	120 712		120 712						
Personnel et comptes rattachés		8C	257 401		257 401						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	187 029		187 029						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	85 454		85 454						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	84 372		84 372						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	55 648		55 648						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	100		100						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	88 000		88 000						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	878 856	VZ	878 856					
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>LA CHAUSSERIA SA</u>		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, cios le :			
				3	1 1 2 2 0 1 2		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	102 638	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf.2067-BIS)		XX	
	Amendes et pénalités	WJ	360				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					175 650	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %					
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {		- Plus-values nettes à court terme			
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	MS		
					TOTAL I	638 976	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme {		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
			- imposées au taux de 0 %				
			- imposées au taux de 19 %				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
			- imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation					2A		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement*						
	Abattement sur les opérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5
		Pôle de compétitivité (art. 44 quinquies)	L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)	OT
Zone franche saubaise (art.44 octies et octies A)		OV	Banque d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT	Créance déduite par le report en arrière de déficit	ZI	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	91 071	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	547 905		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	547 905		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2013

Désignation de l'entreprise <u>LA CHAUSSERIA SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	89 008	ZW 78 496
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
<i>ORGANIC</i>	9K	8 086	9L 7 594
<i>CONSTRUCTION</i>	9M	5 544	9N 4 981
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	102 638	YO 91 071
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX				

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	194 125			- Autres réserves	ZD	194 125			
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)					Dividendes	ZE				
		Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	OE			Autres répartitions	ZF				
	TOTAL I	OF	194 125			Report à nouveau	ZG				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	194 125				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice 2012											
RENSEIGNEMENTS DIVERS						Exercice N :			Exercice N-1 :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance			YT							
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	507 530			492 362			
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	87 750			51 900			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	311 550			385 261			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	916 830			849 523		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	29 296			42 939			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	102 150			46 114			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	131 446			89 053		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	1 067 251			928 758			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	185 913						
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2012)*			OB	1 232 067						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			OS							
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)			YP	46			40			
	— Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%			%		
— Numéro de centre de gestion agréé*				XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0			ZR
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL		
				Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO		
				Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF		
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG	0	Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH	0	N°SIRET de la société mère	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
1	Mag. Euralille					
2	Installations					
3	F. de Commerc					
4	Agencements	60 152			60 152	
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
1	400 000	400 000	400 000				
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			400 000				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2013

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LA CHAUSSERIA SA

Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ②*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2013

 Formulaire obligatoire
 (article 53A du Code
 général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>LA CHAUSSERIA SA</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2013

Désignation de l'entreprise: <u>LA CHAUSSERIA SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le: <u>01012012</u> et clos le: <u>31122012</u>		Durée en nombre de mois: <u>1</u> <u>2</u>
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	5 054 045
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	5 054 045
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	2 295 847
Variation de stocks (marchandises)	OO	(148 529)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	154 179
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	916 830
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	3 218 327
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 1 835 718
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA 1 835 718
<small> Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre). </small>		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

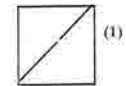
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2013

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 2

N° SIRET 6 6 0 8 0 0 7 9 8 0 0 8 7 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LA CHAUSSERIA SA

ADRESSE (voie) 68 RUE DE PASSY

CODE POSTAL 75016

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination PUEYO
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 55 Nb de parts ou actions 264300
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom patronymique PHILIP Prénom(s) VIRGINIE
 Nom marital % de détention 15 Nb de parts ou actions 73547
 Naissance : Date 11051976 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR
 Adresse : N° 12 Voie QUAI DES CELESTINS
 Code Postal 75004 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique MOUILLAS Prénom(s) JANIE
 Nom marital PHILIP % de détention 7,5 Nb de parts ou actions 36974
 Naissance : Date 03091946 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR
 Adresse : N° 12 Voie QUAI DES CELESTINS
 Code Postal 75004 Commune PARIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise LA CHAUSSERIA SA

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)	M	Nom patronymique	GUILLOSSON			Prénom(s)	JEAN YVES		
		Nom marital		% de détention	7,5	Nb de parts ou actions	36973		
Naissance :	Date	16031941	N° Département	99	Commune	TUNIS	Pays		
Adresse :	N°	329	Voie	CORNICHE KENNEDY					
	Code Postal	13007	Commune	MARSEILLE		Pays	FR		
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			
Titre (2)		Nom patronymique				Prénom(s)			
		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays		
Adresse :	N°		Voie						
	Code Postal		Commune			Pays			

SOCIETE LA CHAUSSERIA
S.A. au Capital de 1 830 021 Euros
Siège Social : 68 Rue de Passy – 75016 PARIS
SIRET : 660 800 798 01257
R.C.S. PARIS B 660 800 798

ANNEXE DES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1964 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|------------|
| - immobilisations incorporelles (droit entrée) | 9 ans |
| - constructions | 20 ans |
| - installations techniques | 5 à 10 ans |
| - matériel et outillage industriels | 5 à 10 ans |
| - matériel de transport | 5 ans |
| - matériel et mobilier de bureau | 5 ans |

En application des règlements CRC n° 2002-10 et 2004-06, notre entreprise n'a pas identifié de composants autres que ceux qui figurent déjà dans ses immobilisations. De même, aucune valeur résiduelle identifiable et/ou chiffrable ne peut être attribuée aux immobilisations dans l'état actuel de nos connaissances, notre société n'ayant pas une stratégie de revente régulière de ses biens et matériels. Enfin, les durées d'utilité antérieurement retenues et objectivement conformes aux usages professionnellement reconnus n'ont pas été modifiées.

b) Immobilisations incorporelles

Concernant la valeur des éléments incorporels figurant à l'actif du bilan, aucun indice permettant de considérer une perte notable de leur valeur n'a été détecté et, dès lors, aucune dépréciation n'a été faite dans les comptes arrêtés au 31 DECEMBRE 2012.

Etant précisé que nos fonds de commerce ont été acquis :

- 3 magasins avant 1980
- 6 magasins, entre 1981 et 1994
- 1 magasin BORDEAUX en 2006 pour la somme de 350 000 €
- 1 magasin TOULON en 2006 pour la somme de 60 000 € (droit d'entrée)
- 1 magasin LYON CENTRE en 2008 pour la somme de 460 000 €

En 2012, nous avons acquis :

- 1 magasin MARSEILLE
- 1 magasin BORDEAUX (Ste Catherine)
- 1 magasin AIX EN PROVENCE
- 1 magasin ANTIBES
- 1 magasin à PARIS, rue de Soufflot (qui devrait être ouvert en Septembre 2013)

Les éléments incorporels figurant au poste fond commercial se décomposent de la façon suivante :

- prix d'acquisition du droit au bail de 3 magasins avant 1980	277 152
- prix Marque	282 000
- prix d'acquisition du droit au bail de 8 magasins	1 770 429
- prix d'acquisition du droit au bail des 5 magasins achetés en 2012	1 390 000

TOTAL **3 719 581**

- droit d'entrée TOULON	60 000
-------------------------	--------

TOTAL **3 779 581**

Nous avons fermé, en Janvier 2012, notre boutique du Centre Commercial d'EURALILLE ; cela nous a permis de réaliser une plus-value de 400 000 €.

Nous avons acquis cinq fonds de commerce - MARSEILLE, AIX EN PROVENCE, BORDEAUX, ANTIBES et PARIS (Rue Soufflot) – pour un investissement de 1 390 000 € + 141 300 € de frais et droits d'acquisition.

c) Autres immobilisations incorporelles

STOCKS : Les stocks de marchandises ont été évalués au dernier prix d'achat facturé par les fournisseurs.

Les frais accessoires d'achat n'ont pas été incorporés dans la valeur d'inventaire, étant comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature, leur montant n'étant pas significatif.

CREANCES ET DETTES : Elles ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DISPONIBILITE : Les liquidités en banque et caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS : Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations en capital	400 000
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 211
Transfert de charges (magasins repris)	14 333

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Divers.....	7 250
-------------	-------

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION : Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS :

II – 1- Engagements financiers : Néant

II – 2 Composition du Capital

Le Capital d'élève à 1 830 021 euros représenté par 480 166 actions de 3.81 euros.

II – 3 Rémunérations allouées aux dirigeants en raison de leurs fonctions :

Organes d'administration : Madame PHILIP Janie – Administrateur et PDG – 95 269 €
(salaire brut 2012 + Prime 2011)
Melle PHILIP Virginie – Administrateur – 113 160 €
(salaire brut 2012 + Prime 2011)

Un complément de rémunération de 90 000 € brut au total a été provisionné à la fin de l'exercice, pour ces deux administrateurs. Cette somme sera versée au cours de l'année 2013. Ce complément de rémunération est identique aux années 2010 et 2011.

II – 4 Ventilation de l'effectif au 31.12.2012

* Cadres (y compris Gérants Magasins)	7
* Employés	39
	46

II – 5 Accroissement ou allègement de la Charge Fiscale future

Effet du mouvement des provisions réglementées sur le résultat et sur la charge fiscale future : néant

ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE

ALLEGEMENT FUTUR DE LA BASE DE L'IMPOT

Congés payés + Charges	89 008
Contribution solidarité	8 086
1% Construction	5 544

II – 6 Indemnité de fin de carrière

Celle-ci n'a pas été provisionnée car notre personnel est composé essentiellement de jeunes personnes, peu de cadres, un « turn over » important ; et donc la provision ne serait pas significative.

II – 7-1 Honoraires Commissaires aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 10 000 € Hors Taxes.

II – 7-2 Commissions sur acquisitions

Les commissions relatives à l'acquisition des 4 fonds de commerce s'élèvent à 50 000 € Hors Taxes

II – 8 DIF

Le nombre d'heures relatif au DIF non utilisé par le personnel s'élève à 4 306 heures au 31/12/2012.

III – AUTRES INFORMATIONS :

III – 1 Comptes de régularisation

Salaires à payer	161 357
Congés payés	36 047
Charges sociales à payer	187 029
Impôt Société	85 454
Impôts et Taxes à payer	55 648
TVA Décembre	83 391
TVA collectée à payer	981
Fournisseurs Factures non parvenues	48 928

III – 2

Notre résultat d'exploitation, au 31 Décembre 2012, ressort négatif pour – 33 578 €, dû essentiellement aux frais et droits d'acquisitions de nos 5 magasins pour un montant de 141 300 €.

IV – Informations sur l'exercice en cours 2013

Nous prévoyons pour l'année 2013 un chiffre d'affaires en augmentation de 7 % soit environ 5,4 millions d'euros.

En fin d'année 2012, nous avons concrétisé notre projet d'avoir une participation majoritaire dans une société de fabrication au Portugal.

Cet investissement d'environ 500 000 € nous permet de sécuriser nos approvisionnements de chaussures.

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 Euros

Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS

SIRET : 660 800 798 01 125

TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
(Art.133, 135 et 148 du DECRET sur les sociétés commerciales)
(En Euros)

NATURE DES INDICATIONS	2008	2009	2010	2011	2012
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021	1 830 021
b) Nombre d'actions émises	480 166	480 166	480 166	480 166	480 166
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'Affaires Hors Taxes	4 684 836	4 502 247	4 635 838	4 746 393	5 054 045
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	590 052	343 815	362 197	314 669	581 695
c) Impôts sur les bénéfices	168 108	97 704	95 978	90 205	175 650
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	343 320	195 542	195 680	194 125	360 328
e) Montant des bénéfices distribués (1)					
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	1,57	0,92	0,95	0,84	1,57
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,72	0,41	0,41	0,40	0,75
c) Dividende versé à chaque action (2)					
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	36	36	40	40	46
b) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	314 842	351 427	394 643	442 937	487 671
c) Montant de la masse salariale	886 802	925 061	1 029 193	1 195 345	1 232 067

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les Gérants.

(2) Si le montant des actions a varié au cours de la période de références, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du Capital.

SOCIETE LA CHAUSSERIA

S.A. au Capital de 1 830 021 euros
Siège Social : 68 Rue de Passy - 75016 PARIS
SIRET : 660 800 798 01257
R.C.S.Paris B 660 800 798

LA CHAUSSERIA**Tableau de flux de trésorerie
(en milliers d'euros)**

	Exercice 2012	Exercice 2011
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	360	194
Elimination des charges et produits sans incidence		
Sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	36	33
Variation des impôts différés		
Plus values de cession, nettes d'impôt		
Marge brute d'autofinancement	396	227
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	146	61
Flux net de trésorerie généré par l'activité	250	287
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisation	-1503	83
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	74	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 429	83
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Emissions d'emprunts et avances conditionnés		
Remboursements d'emprunts et avances conditionnés		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		
Variation de trésorerie	-1 179	204
Trésorerie d'ouverture	3384	3180
Trésorerie de clôture	2205	3384

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total Situation Nette
					Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres en auto-contrôle	
CAPITAUX PROPRES N-2 (2010)	1 830 021	294 760	3 860 224	195 680				6 180 685
Affectation en réserves Distributions de dividendes Variation de capital			195 680	-195 680				
RESULTAT N-1 (2011)				194 125				194 125
CAPITAUX PROPRES N-1 (2011)	1 830 021	294 760	4 055 904	194 125				6 374 810
Affectation en réserves Distributions de dividendes Variation de capital			194 125	-194 125				
RESULTAT N (2012)				360 328				360 328
CAPITAUX PROPRES N (2012)	1 830 021	294 760	4 250 029	360 328				6 735 138

Tableau synthétique des engagements hors bilan (2012)
 NEANT

Tableau des mouvements immobilisations et amortissements (2012)
 (en milliers d'euros)

	Mouvements 2012			Total Valeur nette au 31/12/2012
	Soldes au 01/01/2012	Augmentation	Résultats Diminution	
Immobilisations	2 906	1 504	159	4 251
Amortissements	358	36	85	309
A déduire				
Valeur nette	2 548	1 468	74	3 942